



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 juin 2019

n° 121-19 C

**Objet : RS - Approbation des tarifs relatifs à la mise à disposition des factures d'eau sous forme dématérialisée**

- date de convocation le 21 juin 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-sept juin à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Jarsy, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 52

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Emmanuelle Andrevon
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Julien Donzel
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Pascal Mithieux - Anne Routin
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Hubert Marechal
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Philippe Dubonnet

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 18

de Philippe Bard à Isabelle Rousseau - de Céline Barniaudy à Josiane Beaud - de Frédéric Bret à Michel Dyen - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Nathalie Colin-Cocchi à Aloïs Chassot - de Marie-José Dussauge à Walter Sartori - de Muriel Jeandet à Dominique Mornand - de Delphine Julien à Benoit Perrotton - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Claudette Levrot-Virot à Françoise Marchand - de Jean-Michel Picot à Christophe Richel - de Dominique Pommat à Bernard Januel - de Patrick Roulet à Christian Papegay - de Dominique Saint-Pierre à Pierre Perez - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alexandra Turnar à Xavier Dullin - de Sylvie Vuillermet à Anne Routin

• conseillers excusés : 12

François Blanc - Stéphane Bochet - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Pierre Coendoz - Jean-Claude Davoine - Daniel Grosjean - Jean-Marc Léoutre - Anne Manipoud - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffinat - Françoise Van Wetter

**GRAND CHAMBERY**

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 27 juin 2019

délibération n° 121-19 C

objet **RS - Approbation des tarifs relatifs à la mise à disposition des factures d'eau sous forme dématérialisée**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, expose que Grand Chambéry est sollicité par Cristal Habitat pour bénéficier d'une mise à disposition de ses factures d'eau sous forme dématérialisée lui permettant un traitement automatique de leur intégration dans son propre système d'information. Grand Chambéry souhaite pouvoir proposer ce service à tous ses abonnés destinataires d'un nombre important de factures par an.

Conformément à son objectif de répondre au mieux aux nouveaux usages et besoins des usagers, Grand Chambéry a donc sollicité la société Asterion, titulaire de l'accord-cadre en cours pour la réalisation de prestations liées à l'impression, la mise sous pli et l'expédition des factures, pour définir une solution qui pourrait être proposée à tous les usagers destinataires d'un nombre significatif de factures par an.

Asterion propose de créer une branche spécifique dans son application de gestion des factures d'eau de Grand Chambéry, afin de générer, pour chaque abonné identifié, un fichier ZIP contenant les factures en format PDF, déposé sur un compte SFTP (secure file transfert protocol) permettant le transfert par une connexion sécurisée. L'abonné sera averti par courriel de chaque nouvelle mise à disposition de fichiers. Bien que le système ne nécessite pas d'intervention de sa part, Grand Chambéry restera l'interlocuteur de la société en cas de dysfonctionnement.

Le coût de la mise en œuvre de la solution à charge de Grand Chambéry s'élève à 2 975 € HT.

Chaque demandeur se verra ensuite répercuter les charges de mise en place, de fonctionnement et de production des fichiers, sur la base des prix du marché de la société Asterion :

<i>Prestation</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Facturation</i>
Mise en place du compte SFTP	750 €	unique
Mise à disposition du portail de téléchargement	259 €	annuelle
Génération des PDF	0,012 €	par facture

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve les tarifs ci-dessus proposés, applicables pour l'année 2019.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 121-19 C

Objet de l'acte : RS - Approbation des tarifs relatifs à la mise à disposition des factures d'eau sous forme dématérialisée

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 2 - Fiscalité 5 - Tarification eau et assainissement

Date de l'acte : 27 juin 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190627-lmc1H22240H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22240H1

Date de transmission en Préfecture : 12 juillet 2019

Date de réception en Préfecture : 12 juillet 2019